

VERS UN CONSEIL RÉGIONAL DE LA CULTURE
PAR, POUR ET AVEC LA CHAUDIÈRE-APPALACHES !

Culture

CHAUDIÈRE-APPALACHES

Mémoire présenté par Culture Chaudière-Appalaches
au ministre des Finances du Québec
dans le cadre des consultations prébudgétaires 2026-2027

Février 2026

VERS UN CONSEIL RÉGIONAL DE LA CULTURE PAR, POUR ET AVEC LA CHAUDIÈRE-APPALACHES !

À propos de Culture Chaudière-Appalaches

Culture Chaudière-Appalaches a pour mission de promouvoir et de soutenir le développement culturel régional dans toute sa diversité, notamment en regroupant et en accompagnant les personnes et les organisations actives sur son territoire dans le domaine des arts, de la culture et du patrimoine.

Nous aspirons à être reconnu comme conseil régional de la culture (CRC) pour la région de Chaudière-Appalaches.

Notre vision et nos actions

Du loisir culturel à la pratique professionnelle, Culture Chaudière-Appalaches embrasse une vision large et inclusive de la culture au sein des communautés régionales.

Depuis sa fondation en 2024, l'organisme a rapidement obtenu le soutien des milieux culturels et politiques régionaux. Parmi les faits saillants de son développement, notons :

- une lettre d'appui signée par des centaines d'artistes, de bénévoles et d'organismes culturels;
- une résolution d'appui unanime de la TREMCA, qui représente les 9 MRC et la Ville de Lévis;
- plusieurs dizaines de résolutions d'appui adoptées par différentes MRC et municipalités;
- une grande consultation des milieux culturels pour déterminer les besoins régionaux;
- une première campagne d'adhésion qui rallie déjà plus de 170 membres, dont plus de 60 organisations régionales.

INTRODUCTION

La Chaudière-Appalaches est actuellement l'une des régions administratives les moins bien financées sur le plan culturel. Elle est aussi l'une des deux seules régions à ne pas être dotée de son propre conseil régional de la culture (CRC).

En l'absence d'un CRC reconnu sur son territoire, la Chaudière-Appalaches est privée de ressources nécessaires au déploiement de son plein potentiel. Comme toutes les autres régions du Québec, la région mérite d'être soutenue pour renforcer sa vitalité culturelle. La Chaudière-Appalaches souffre d'un sous-financement culturel depuis des décennies et ce retard doit être rattrapé.

L'adoption des crédits budgétaires 2026-2027 est l'occasion, pour le gouvernement du Québec, d'affirmer son soutien aux régions du Québec et d'accorder à chacune un accès juste et équitable aux ressources financières gouvernementales, particulièrement dans le domaine des arts, de la culture et du patrimoine.



Les conseils régionaux de la culture et le développement culturel régional

Les conseils régionaux de la culture (CRC) sont d'importants vecteurs de développement culturel. Reconnus et financés par le ministère de la Culture et des Communications (MCC), ils ont notamment pour rôles de conseiller, promouvoir, regrouper, former et développer les milieux culturels des régions du Québec.

On compte actuellement 15 CRC reconnus par le MCC et représentés au sein du Réseau Culture 360°. Seules deux régions administratives n'ont toujours pas leur propre conseil de la culture, soit la Chaudière-Appalaches et le Nord-du-Québec.

Bien qu'il ne soit pas doté d'un CRC proprement dit, le Nord-du-Québec bénéficie d'enveloppes particulières pour son développement culturel, notamment en raison des nombreuses communautés autochtones qui la composent. Par ailleurs, le MCC finance deux organismes de développement culturel sur le territoire de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, pour les secteurs respectifs de la Gaspésie (Culture Gaspésie) et des Îles-de-la-Madeleine (Arrimage).

Pendant ce temps, la Chaudière-Appalaches est la seule région du Québec qui ne reçoit aucune aide financière du MCC pour soutenir un organisme voué à son développement culturel régional.

Vers un conseil régional de la culture propre à la Chaudière-Appalaches

La plupart des conseils régionaux de la culture ont été créés par le gouvernement du Québec à la fin des années 1970 et s'apprêtent à fêter leur cinquantième anniversaire. Dans la foulée de la création de nouvelles régions en 1987, de nouveaux CRC ont été fondés pour épouser le redécoupage des frontières administratives. Au fil des ans, chaque région du Québec s'est ainsi dotée de son propre CRC, les plus récents étant Culture Centre-du-Québec (2003) et Culture Laval (2014).

La Chaudière-Appalaches est la seule région à être encore desservie par le CRC d'une région voisine, soit Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (CCNCA), situé à Québec. Pourtant, les milieux culturels et politiques de la Chaudière-Appalaches réclament leur propre CRC depuis plusieurs années.

En effet, il est devenu évident que les défis et les besoins culturels de la région imposent des actions et des services spécifiques, qui correspondent à son identité et ses réalités propres. Avec ses 136 municipalités réparties dans dix territoires distincts (9 MRC et la Ville de Lévis), la Chaudière-Appalaches est une région vaste et complexe, composée de nombreuses communautés rurales et de pôles urbains où s'entrecroisent artistes, bénévoles, organismes, entreprises et instances municipales et territoriales.

Fondé en 2024, l'organisme Culture Chaudière-Appalaches entend tenir compte des différentes réalités de la région et contribuer activement à son développement artistique, culturel et patrimonial.



NOS RECOMMANDATIONS

Les recommandations de Culture Chaudière-Appalaches s'inscrivent sous trois axes d'intervention :

- Axe I - L'aide au fonctionnement
- Axe II - Les accords de coopération du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)
- Axe III - Le sous-financement culturel de la Chaudière-Appalaches

AXE I

Recommandation 1

Que le **ministère de la Culture et des Communications** accorde un soutien financier à Culture Chaudière-Appalaches pour la réalisation de sa mission et qu'en conséquence, le budget du MCC soit rehaussé de 250 000\$ par année financière en 2026-2027 et en 2027-2028.

Recommandation 2

Que le budget du **Programme Aide au fonctionnement pour les organismes de regroupement** (PAFOR) soit rehaussé en fonction de la reconnaissance officielle de Culture Chaudière-Appalaches à titre de conseil régional de la culture, dès le prochain triennat du programme débutant en 2028-2029.

AXE II

Recommandation 3

Que le **Conseil des arts et des lettres du Québec** officialise un accord de coopération avec Culture Chaudière-Appalaches et que le budget annuel du CALQ soit rehaussé en conséquence dès l'exercice 2026-2027 et pour tous les suivants.

AXE III

Recommandation 4

Que le **gouvernement du Québec** reconnaisse que la région de Chaudière-Appalaches a accumulé un retard important en matière de financement public des arts, de la culture et du patrimoine et en conséquence, que le **gouvernement du Québec** prévoit les sommes nécessaires à l'implantation d'un nouveau conseil régional de la culture et au développement culturel de la Chaudière-Appalaches, dès l'exercice 2026-2027.

AXE I

L'aide au fonctionnement

Le *Programme Aide au fonctionnement pour les organismes de regroupement* du MCC est la principale source de revenus des conseils régionaux de la culture. Il leur permet d'embaucher une équipe de travail et couvre les principaux coûts liés à leur fonctionnement organisationnel.

Culture Chaudière-Appalaches a pour objectif d'obtenir le statut de CRC en se qualifiant au prochain triennat du PAFOR (2028-2031). Pour répondre aux exigences du programme, l'organisme doit offrir un accès optimal à ses services au cours des deux prochaines années. Or, Culture Chaudière-Appalaches n'a pas accès aux sommes dont bénéficient tous les CRC reconnus pour assurer leur développement et celui de leurs milieux, notamment une aide au fonctionnement ainsi que des enveloppes dédiées au service de la formation continue et au développement numérique.

Tandis que toutes les autres régions administratives reçoivent du financement du MCC pour assurer leur développement culturel et maintenir leur qualification au PAFOR, la Chaudière-Appalaches doit atteindre les mêmes objectifs, mais sans bénéficier du même soutien financier. Cette iniquité nuit profondément au développement régional.

Recommandation 1

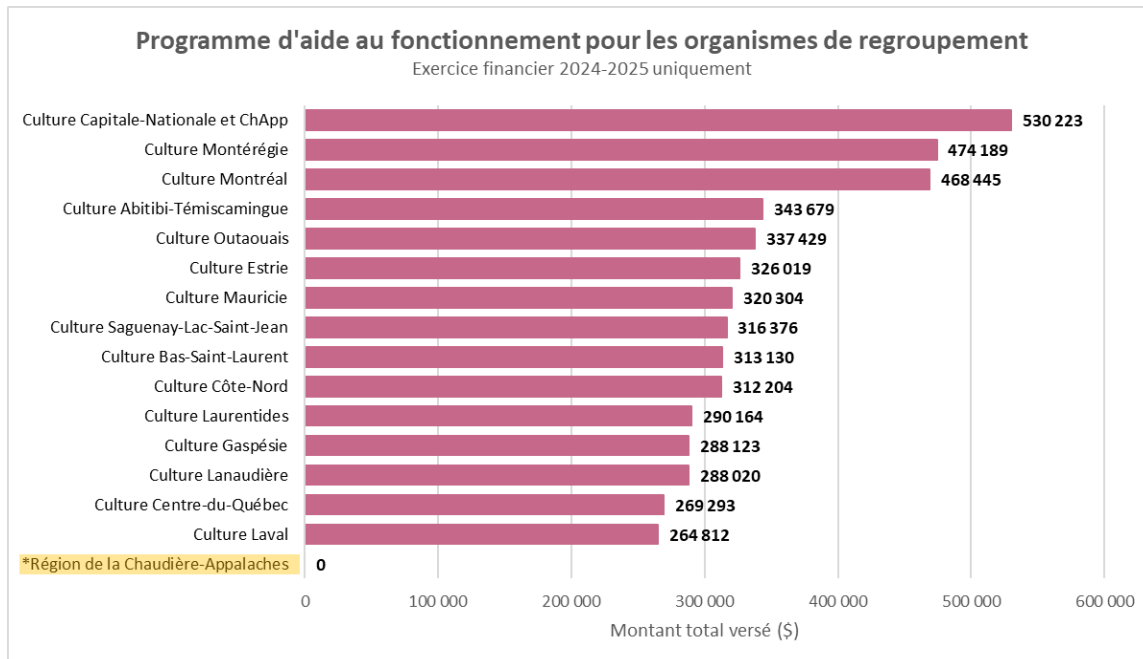
Dans une perspective d'équité interrégionale, il est recommandé :

Que le ministère de la Culture et des Communications accorde un soutien financier à Culture Chaudière-Appalaches pour la réalisation de sa mission et qu'en conséquence, le budget du MCC soit rehaussé de 250 000 \$ par année financière en 2026-2027 et en 2027-2028.

Recommandation 2

Que le budget du *Programme Aide au fonctionnement pour les organismes de regroupement* (PAFOR) soit rehaussé en fonction de la reconnaissance officielle de Culture Chaudière-Appalaches à titre de conseil régional de la culture, dès le prochain triennat du programme débutant en 2028-2029.

Le montant demandé pour les deux prochaines années financières (250 000 \$ par année) est inférieur au montant le plus faible actuellement versé à un CRC reconnu. Il correspond au seuil minimal requis pour assurer le fonctionnement de l'organisme, la mise sur pied d'un service de formation continue et l'embauche d'un·e agent·e de développement numérique.



Source des données : MCC, [Subventions versées par le ministère de la Culture et des Communications du Québec](#).

Le montant versé à Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (CCNCA) dans le cadre du PAFOR est calculé sur la base des données propres à la Capitale-Nationale et ne comporte aucune somme supplémentaire pour la Chaudière-Appalaches, à l'exception d'une légère bonification du service de la formation continue.

Le Nord-du-Québec et les Îles-de-la-Madeleine reçoivent du financement par le biais de programmes autres que le PAFOR. Le Nord-du-Québec touche plusieurs centaines de milliers de dollars pour différents volets d'intervention, notamment autochtones.

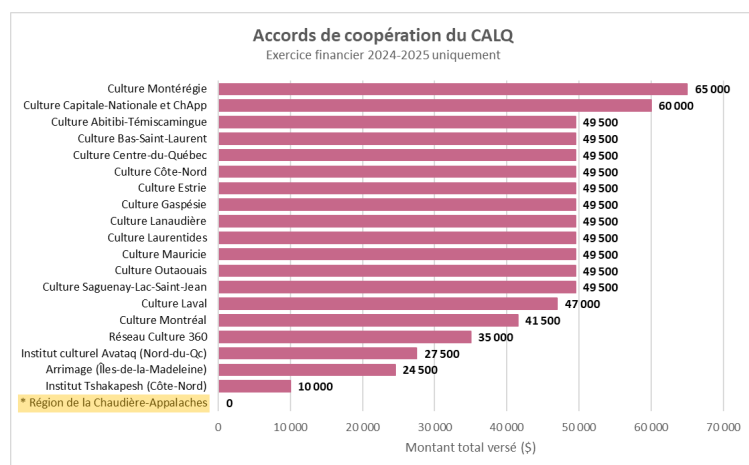
Aux Îles-de-la-Madeleine, le MCC fournit une aide au fonctionnement à l'organisme Arrimage, qui joue le même rôle qu'un CRC, grâce à l'enveloppe Autres interventions particulières en culture et communications (AIPCC). Il est prévu qu'Arrimage soit intégré prochainement au PAFOR.

AXE II

Les accords de coopération du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)

Les accords de coopération du Conseil des arts et des lettres du Québec sont une source de financement importante pour les conseils régionaux de la culture. Le CALQ verse une somme annuelle à chaque CRC pour accomplir différents mandats, notamment accompagner les artistes et les organismes professionnels, organiser une remise de prix d'excellence et promouvoir un programme de partenariat territorial dans leur région respective.

Encore une fois, la Chaudière-Appalaches est la seule région à ne pas bénéficier d'un accord de coopération avec le CALQ, ce qui la prive des sommes destinées au soutien de ses secteurs culturels professionnels.



En 2024-2025, le montant annuel rattaché à la majorité des accords de coopération liant le CALQ et les CRC était de 49 500 \$.

Le montant versé à Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches est légèrement bonifié pour couvrir les deux ententes de partenariat territorial qui se déploient dans la région de la Capitale-Nationale.

Le Nord-du-Québec et les Îles-de-la-Madeleine bénéficient aussi d'accords de coopération avec le CALQ, de même que le Réseau Culture 360°, qui regroupe les 15 CRC reconnus.

Source des données : CALQ, [Artistes et organismes soutenus](#).

Comme partout ailleurs au Québec, les talents de la Chaudière-Appalaches doivent pouvoir compter sur des ressources pour les aider à se développer et à rayonner.

Recommandation 3

Dans une perspective d'équité interrégionale, il est recommandé :

Que le Conseil des arts et des lettres du Québec officialise un accord de coopération avec Culture Chaudière-Appalaches et que le budget annuel du CALQ soit rehaussé en conséquence dès l'exercice 2026-2027 et pour tous les suivants.

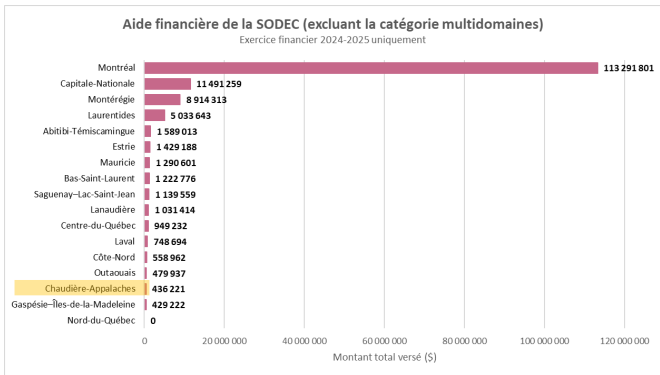
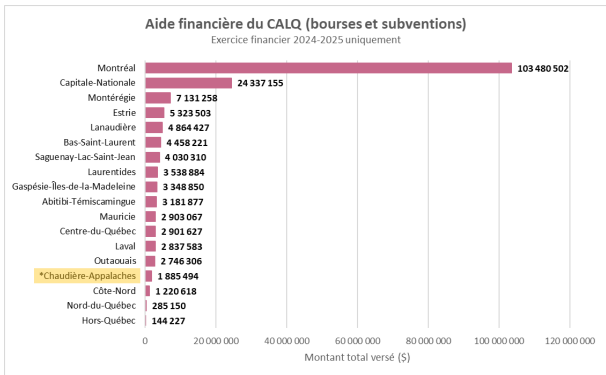
AXE III

Le sous-financement culturel de la Chaudière-Appalaches

L'absence d'un conseil régional de la culture propre à la Chaudière-Appalaches a des répercussions sur l'ensemble de l'écosystème culturel et nuit au développement régional. Les milieux artistiques et culturels ne sont pas pleinement soutenus et n'obtiennent pas les ressources nécessaires à leur progression.

La répartition régionale des aides financières du CALQ et de la SODEC en témoigne. Ces deux bailleurs de fonds sont essentiels au développement des milieux artistiques et culturels professionnels.

Dans les deux cas, la Chaudière-Appalaches se classe en queue de peloton, à peine au-dessus des régions beaucoup moins peuplées que sont la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.



Source des données : CALQ, [Rapport annuel de gestion 2024-2025](#). SODEC, [Rapport annuel de gestion 2024-2025](#).

Il est anormal que la 8^e région la plus peuplée du Québec soit au 15^e rang des investissements culturels du CALQ et de la SODEC. La Chaudière-Appalaches ne manque pourtant pas de talents ! Mais elle manque cruellement de ressources pour les représenter, les développer et les faire rayonner.

Recommandation 4

Que le gouvernement du Québec reconnaisse que la région de Chaudière-Appalaches a accumulé un retard important en matière de financement public des arts, de la culture et du patrimoine et en conséquence, que le gouvernement du Québec prévoit les sommes nécessaires à l'implantation d'un nouveau conseil régional de la culture et au développement culturel de la Chaudière-Appalaches, dès l'exercice 2026-2027.

CONCLUSION

Les artistes et les organismes culturels de la Chaudière-Appalaches doivent pouvoir compter sur des ressources spécialisées pour les accompagner dans leurs projets, leurs défis et leur progression. Rien ne justifie que la Chaudière-Appalaches soit la seule région du Québec à ne pas être dotée d'un organisme voué au développement culturel régional et adéquatement financé pour accompagner ses milieux artistiques, culturels et patrimoniaux.

Soutenir Culture Chaudière-Appalaches dans sa démarche de reconnaissance comme conseil régional de la culture, c'est donner les moyens aux régions du Québec d'accroître leur vitalité et faire de la culture un moteur de développement de nos communautés.

**VERS UN CONSEIL RÉGIONAL DE LA CULTURE
PAR, POUR ET AVEC LA CHAUDIÈRE-APPALACHES !**

Culture
CHAUDIÈRE-APPALACHES

Pour information

Culture Chaudière-Appalaches
info@cultureca.org
www.cultureca.org